

Vendredi 4 septembre 2009. Nous sommes à moins de 100 jours de l'ouverture du sommet sur le climat de Copenhague¹. Dans la presse hier matin se télescopaient 3 informations particulièrement révélatrices de la position de la France : kafkaïenne.

Première nouvelle : Christine Lagarde annonce que la prime à la casse sera probablement prolongée jusqu'en 2011. Les contribuables seront donc appelés à financer le « toujours plus d'auto » (donc toujours plus d'infrastructure). On appelle donc Cambronne au Grenelle de l'Environnement. Il y a cependant plus truculent. Ce faisant, les Français seront contraints de poursuivre leur soutien à des constructeurs nationaux qui ne produisent en France que 30% des véhicules qu'ils fabriquent et « encore pire », dont les petits modèles –ceux qui bénéficient le plus de la prime– sortent plutôt des chaînes de production déjà délocalisées. Conséquence fâcheuse, cela creuse –encore plus– notre déficit extérieur. Ineptie économique : les contribuables vont financer la perte de compétitivité de notre industrie automobile (10% des emplois en France).

Deuxième nouvelle : François Fillon a tranché, ce sera 14 euros la tonne de CO2 pour la « Contribution Climat Energie ». La commission Rocard-Juppé préconisait pourtant 32 euros comme un minimum pour atteindre les objectifs que le gouvernement s'est fixés pour 2030. En clair, déplaçons la charge financière vers LA génération future, celle de nos enfants, donc celle des petits-enfants de François Fillon. Avec une valeur aussi faible, il n'y a que des mécontents. Naturellement la Droite qui, par inconscience cynique et réflexe pavlovien, ne veut pas de fiscalité supplémentaire. Historiquement la Gauche qui n'y comprend rien, tout en s'inquiétant à juste titre de l'iniquité du poids de la consommation d'énergie dans les ressources des ménages. Pragmatiquement les Verts ainsi que tous les experts nobélisés du GIEC² qui se retrouveront à Copenhague et pour lesquels, avec une taxe aussi faible, c'est un « coup d'épée dans l'eau ». Ultime commentaire de Jean-Marc Jancovici, pourtant un des héraut les plus ardents de cette taxe carbone : « Fillon soigne un cancer avec de l'aspirine »³. Ajoutons que la dérogation dont bénéficiera discrètement l'électricité (qui n'est pas 100% nucléaire, rappelons-le !) fait perdurer un privilège, là encore en contradiction totale avec le Grenelle. Ineptie environnementale : les radiateurs électriques ont encore de beaux jours devant eux.

Troisième nouvelle : il est évoqué qu'une partie de la recette de la taxe carbone pourrait financer la suppression de la taxe professionnelle, opiniâtrement souhaitée par Nicolas Sarkozy. Comme disait ma grand mère, c'est là que les Athéniens s'atteignirent et que les Perses se percèrent. Car la taxe professionnelle, quoi que l'on en dise, est l'un des principaux moteurs économiques du développement des énergies renouvelables en France. Les parcs éoliens ou solaires photovoltaïques s'installent plutôt là où il y a de la place donc principalement dans les communes déshéritées. Pour ces communes en effet, l'apport d'un nouveau revenu (sans augmentation de la fiscalité) est un véritable ballon d'oxygène. Ineptie sociologique : la taxe carbone sera donc directement responsable de l'arrêt du développement des ENR.

Est-il besoin d'en dire plus ?

¹ **Copenhague : l'après-Kyoto** (7-18/12/2009). Lancé à Kyoto (Japon) en 1997, ce premier traité international de lutte contre les changements climatiques est entré en vigueur en 2005 après la signature de la Russie. Il est ratifié par 175 pays (à l'exception notable des États-Unis). Il prévoit une réduction des quantités de gaz à effet de serre émises par les pays industrialisés d'au moins 5,2 % d'ici à 2012, par rapport aux niveaux de 1990. Le traité de Kyoto arrive à expiration fin 2012. Le nouvel accord international, attendu en décembre à Copenhague, devrait couvrir la période 2013-2017.

² Le **GIEC** (Groupe d'Experts International sur le Climat, représenté par son Président Rajendra Pachauri) et Al Gore, ont reçu le Prix Nobel de la Paix en 2007 pour leurs efforts de collecte et de diffusion des connaissances sur les changements climatiques provoqués par l'homme, et pour avoir posé les fondements pour les mesures nécessaires à la lutte contre ces changements.

³ Sur RMC le 3 septembre (<http://www.rmc.fr/edito/info/88217/fillon-soigne-un-cancer-avec-de-laspirine/>)